



La Maison des Coccinelles asbl

Dossier Pédagogique

Accueil enfants-parents du lundi

« La Maison des Coccinelles » :

juin 2013

Un lieu d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte à Louvain-La-Neuve, dans les locaux de la « Maison des Coccinelles » asbl sise au numéro 20, place du Plat Pays à 1348 LLN , dans l'esprit des Maisons Vertes de F. Dolto

Notre Projet de base

La Maison des Coccinelles est un lieu d'accueil pour des enfants âgés de 0 à 3 ans toujours accompagnés d'un adulte qu'ils connaissent et ce, dans le but de leur permettre de faire leurs premières expériences de socialisation et d'autonomie en toute sécurité.

Notre volonté est d'inscrire ce projet suivant l'esprit de Françoise Dolto :
« *L'enfant est une personne* », « *Tout est langage* », « *le parler vrai* », « *l'image inconsciente du corps* »...
Concepts qu'elle appliquait face aux enfants.

Suite à sa pratique psychanalytique et pédiatrique, elle mit en application ceux-ci dans les expériences de la "**Maison Verte**" fondée en 1979 à Paris.
Elle favorisa également, de son vivant, d'autres lieux sur ce modèle en France.

Lieu

Louvain-la-Neuve est une ville en pleine expansion. De ce fait, les familles y prennent de plus en plus d'importance. La population résidente y est devenue supérieure en nombre à la population étudiante.

L'arrivée dans une nouvelle ville, pour un jeune foyer, peut entraîner une perte de repères. En parallèle, l'arrivée d'un nouveau-né dans une famille est un grand chamboulement. Les parents peuvent alors se trouver confrontés à certaines difficultés ou imprévus parfois difficiles à gérer.

Dès lors, la création d'un lieu d'accueil favorisant les contacts parents/enfants tout en faisant se rencontrer des familles de tous horizons prend tout son sens dans le nouveau quartier des Bruyères à Louvain-la-Neuve (peuplé de nombreuses familles).

Objectifs

Notre dessein en créant ce lieu d'accueil est d'œuvrer dans le sens de la prévenance, en contribuant à la socialisation et à l'autonomisation de l'enfant, et ceci au travers de la parole, de l'écoute et de l'action.

Lieu de prévenance

Certaines réactions d'ordre relationnel et/ou comportemental, manifestes chez certains enfants et adolescents, peuvent être prévenues chez l'enfant dès son plus jeune âge, grâce à l'écoute, au dialogue, à des informations et des pistes de résolution d'éventuelles difficultés de l'enfant face aux autres, rencontrés sur place.

Lieu de socialisation et d'autonomisation

L'enfant peut y apprendre à créer et prendre sa place dans la société. Se séparer de ses parents est vraiment fondamental, car l'enfant doit pouvoir les quitter pour pouvoir aller à la rencontre de l'Autre. Cette rencontre avec l'Autre, enfant ou adulte, va mettre l'enfant en situation de découverte de ses capacités, de ses possibilités et de ses potentialités.

La présence de son parent, les repères et les règles nécessaires à la vie en groupe seront autant de garants de sécurité pour l'enfant dès son jeune âge, dans un premier temps. Les réflexions sont possibles à partir d'échanges entre adultes, de lectures et vidéos consultées sur place,... sur les thèmes et vécus amenés et leurs conséquences éventuelles.

Lieu d'écoute, de parole et d'action

C'est par le respect de la parole qui le concerne que l'enfant trouve la possibilité de se construire dans la relation.

Être attentif au langage, verbal et non verbal, de l'enfant ; être activement à l'écoute de chacun ; découvrir la possibilité d'élaborer ses propres réponses aux problèmes soulevés par ce qui se vit dans la relation.

Témoin, le parent, pourra ainsi renforcer un acquis de son enfant, le valoriser, l'encourager par la suite. C'est donc un lieu d'accueil - qui n'est ni une crèche, ni une halte accueil, ni un atelier - où parents et enfants sont accompagnés par des accueillants.

Lieu de rencontre

Le plaisir de créer de nouveaux liens ;
Celui de découvrir son enfant évoluer parmi d'autres ;
Le plaisir d'un temps de pause pris pour soi ;
Le plaisir d'un moment privilégié, hors du quotidien, dans la relation avec son enfant.

Ni une crèche, ni un endroit thérapeutique, il s'agit d'un lieu de rencontres et de réflexion : lieu d'éveil et de jeux pour les enfants, d'échanges et de détente pour les parents.

Lors de l'arrivée l'accent est mis sur l'accueil de l'enfant (accompagné).

Le « Pourquoi ? »

Pourquoi dans ce lieu existe-t-il des règles et des limites ?

Celles-ci sont structurantes pour l'enfant et l'aide à grandir. C'est par le jeu de ces limites que s'opère le passage du jardin oedipien au jardin social, de la famille à la société. Cela prépare l'enfant à rencontrer d'autres règles que celles de la famille.

La présence des parents lui facilite d'accepter ces différences.

Les personnes

Lors de son entrée, **chaque enfant** est accueilli par son prénom. Il est ainsi reconnu en tant que personne par l'accueillant qui inscrit son nom et sa date de naissance au tableau (ce que nous désignons par « prénomymat », car aucune inscription formelle n'est nécessaire pour fréquenter le lieu). Sont également notés les prénoms des accueillants présents. Ces derniers portent des badges afin d'être identifiés.

Les parents (ou grands-parents, gardienne,...) qui accompagnent l'enfant, s'installent dans les fauteuils de la zone qui leur est réservée. En effet, seuls les enfants et les accueillants circulent dans l'aire de jeux. Les enfants peuvent bien entendu passer de la zone de jeux à la zone des parents, et vice et versa.

Chaque adulte reste présent tout au long du temps avec l'enfant qu'il accompagne : cela permettra à l'enfant de vivre ses expériences de socialisation et d'autonomisation dans la sécurité que représente le lien avec une personne qui est garante de son identité. Cette condition de sécurité de base (destinée à être intériorisée par l'enfant) implique que l'accompagnateur reste en présence de l'enfant : l'adulte est invité à nécessairement prévenir l'enfant lorsqu'il se rend aux toilettes, ou prendre l'enfant avec lui pour un éventuel achat au magasin.

L'accompagnateur est invité à respecter les règles nécessaires au bon fonctionnement de ce lieu : l'anonymat, le respect de l'espace des enfants lorsque son enfant l'invite à l'y accompagner, réaliser les interventions en français (ou traduire systématiquement), lire le dépliant et poser d'éventuelles questions à propos du projet pédagogique,...

Chaque accueillant est présent aux enfants et à leurs accompagnateurs. Il garantit la sécurité et le respect de chaque enfant dans l'aire de jeux. Il est tenu par le respect du secret professionnel (sans endosser un « rôle » de psy !).

Les lieux et les règles qui s'y rapportent

L'aire de jeux permettra à l'enfant de découvrir, à son rythme, selon son âge et en toute sécurité, différents espaces : un coin pour les tous-petits, un endroit pour les jouets qui roulent, un toboggan, de l'eau,... le tout dans un espace commun.

La ligne rouge symbolise la limite et délimite la zone de jeu, elle joue son rôle dans l'apprentissage des limites nécessaires à respecter dans la vie en société :

Pas d'envahissement de la zone « salon » par les jouets - *respect de l'espace de chacun*.

Une limite qui marque à la fois la séparation et la rencontre, limite à l'intérieur de laquelle l'enfant peut quitter les bras de son parent sans être perdu, limite fixant l'espace où se situent les jeux, les trotteurs, et à l'intérieur de laquelle il pourra faire connaissance et rencontrer d'autres enfants.

L'enfant est donc libre de passer de l'aire de jeux à l'aire des parents, du moment que les jeux restent sur le tapis, derrière la ligne rouge (règle comme limite structurante – *expliquée* - et non règlement – *arbitraire* - à appliquer).

L'étagère des jeux est accessible librement sous gestion des accueillants. Les jouets sont sélectionnés par l'enfant ou un accueillant, les jeux initiés sont fait seul, en duo avec l'accueillant, ou collectifs,... L'apprentissage du rangement des jouets, à replacer dans les logettes qui comportent les bonnes photos, est intégré de façon ludique.

La petite maison symbolise l'intériorité. Le calme, la détente et le repos y seront privilégiés. C'est également un lieu de réflexion après un moment d'excitation ou un coup échangé : l'enfant est invité à se calmer dans la petite maison, à réfléchir à son acte et à revenir jouer dès qu'il se sent prêt.

Le salon est le lieu de rencontre et de lecture entre les parents. Entre eux, avec les accueillants, ils peuvent échanger de ce qui fait vie et question pour eux, dans leur quotidien, et ainsi (re)découvrir leur enfant – ce qui diffère de jouer avec son enfant... Les adultes restent dans leur espace, le salon. Accompagner son enfant sur le tapis n'est possible que lors des premières visites avec un enfant très jeune, limité dans son autonomie. A l'initiative de l'enfant, il est possible de lire un livre avec lui dans les fauteuils.

Les parents et accompagnateurs, ainsi que les accueillants, veilleront au respect des règles et de l'anonymat. Les accueillants s'engagent à respecter scrupuleusement la règle du secret professionnel.

Une bibliothèque est à la disposition des accompagnateurs. Ils peuvent lire les livres sur place ou les emprunter selon le règlement précisé sur place. Une bibliothèque pour enfants est également accessible, avec lecture par les accueillants ou par les parents.

Le coin repas, cuisine, les sanitaires Les parents y accompagnent leurs enfants : repas et changes de langes (ou petit-pot) se déroulent sous la responsabilité des parents et accompagnateurs, qui veillent au respect du lieu et de la convivialité.

La sécurité est aménagée en fonction des enfants, avec les barrières amovibles dans la galerie extérieure, barrière dans l'escalier vers le sous-sol, une rampe à hauteur des enfants dans l'escalier, ainsi que toutes les exigences habituelles (prises sécurisées, fermeture des tiroirs,...).

Notre situation actuelle

Notre stratégie de financement

Partiellement subsidiée, avec une dénomination de « *projet pilote et innovant* » par la Région Wallonne, la structure globale fonctionne, en complément de la participation financière des parents, avec des dons, des opérations diverses (ventes de lasagnes, tee-shirts, bics, truffes, gadgets,...) et événements ponctuels (concerts, conférences, tournois de tennis,...).

L'accueil de lundi est non-subsidié.

En pratique

- **Notre adresse :** **LA MAISON DES COCCINELLES asbl**
20, Place du Plat Pays à 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : 010 / 45 80 28 Fax : 010 / 45 35 54
E-mail : maisondescoccinelles@skynet.be N° entreprise : 474.674.052
www.lamaisondescoccinelles.be IBAN : BE14 0013 5039 3883

- **Ouverture :**
 - « **Accueil du lundi** » - Accueil de type Dolto
La Maison des Coccinelles est ouverte tous les Lundis hors congés scolaires, de **09h30 à 12h30** et de **15h à 18h** et ce, depuis septembre 2001.
 - « **Halte-Accueil** »
La Maison des Lucioles est ouverte du mardi au vendredi de **09h30 à 12h30** et de **12h30 à 17h**.
Stages (semaines thématiques) durant les vacances scolaires.
 - « **Maison d'Enfants** »
La Maison des Criquets est ouverte du lundi au vendredi de de **08h à 18h**.

- **Personnel :** équipe d'accueillants professionnels formés à l'accueil de la petite enfance
- **Public :**
 - Enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, grand parent, gardienne, ...
 - ou toute personne en charge ponctuelle de l'enfant.
 - Futurs parents seuls ou à deux.
 - De Louvain-la-Neuve, Ottignies et alentours...